

Mémo tri

Secteur Loire Layon Aubance 2022

Emballages

TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT



TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE



LES EMBALLAGES EN MÉTAL



Ordures Ménagères

LES PAPIERS EN CONTACT AVEC DES ALIMENTS OU SALIS

LA VAISSELLE CASSÉE



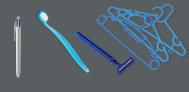


TEXTILES HYGIÉNIQUES





LES OBJETS EN PLASTIQUE



LES AUTRES DÉCHETS





Colonne à verre

LES BOUTEILLES, LES BOCAUX ET LES POTS EN VERRE





Colonne papiers

TOUS LES PAPIERS SE TRIENT ET SE RECYCLENT







Épluchures, marc de café, sachets de thé, coquilles d'œuf, restes alimentaires, essuie-tout, déchets verts du jardin, litière d'animaux herbivores (lapin, cochon d'inde, hamster...), etc.







CITEO





L'emplacement des colonnes est disponible sur: www.3rdanjou.fr





Mémo apport volontaire





Présentez votre carte service déchets devant le lecteur, puis ouvrez la trappe pour y déposer vos déchets. (La même carte que pour les déchèteries, il faut savoir qu'une ouverture du tambour ne vous décompte pas une entrée en déchèterie).

Jusqu'à 50 L maximum par apport



EMBALLAGES

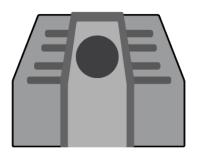


Uniquement en vrac, PAS EN SAC

En vrac dans la colonne.

Vous pouvez aplatir vos bouteilles et briques en carton pour gagner de la place.

Inutile de laver vos emballages, il suffit seulement de bien les vider, **sans les imbriquer**.



ORDURES MÉNAGÈRES



À déposer dans un sac de 50 L maximum bien fermé.



